

N° 87
février 2018

Vivre à St Nizier de Fornas



AU FIL DES DOSSIERS

DIAGNOSTIC HABITAT
ET PLU: OÙ CONSTRUIRE
À SAINT NIZIER ? p. 24

AU FIL DES HAMEAUX

BIESSE : UN PETIT
HAMEAU OÙ IL FAIT
BON VIVRE ! p. 26

AU FIL DES NOMS DE FAMILLE

LES 4 NOMS LES
PLUS RÉPANDUS SUR
NOTRE COMMUNE



N° 87

février 2018

LE MOT DU MAIRE

NIZIEROISES, NIZIEROIS



Nous voilà au coeur de l'hiver qui, cette année sans être trop rigoureux, a commencé assez tôt avec la neige, parfois des congères et du verglas. Je tiens à remercier Vincent et Xavier Valour qui, comme d'habitude, avec rigueur et régularité ont déneigé et salé pour circuler en toute sécurité sur nos voies communales.

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées et le renouvellement des conduites d'eau se poursuivent au bourg. L'entreprise Porte fait son maximum pour ne pas trop gêner les riverains.

La réfection de chemins forestiers est programmée tout au long des deux années à venir. Le conseil départemental nous a octroyé une subvention de 69 000€ pour un total de 150 000€ de travaux. Il ne concerne que des voies situées dans des massifs forestiers de plus de 4 ha et retenus par les services du département.

Le conseil municipal a décidé la révision du PLU. Certes, il existe des terrains constructibles mais non disponibles à la vente. Pourtant, nous avons reçu plusieurs demandes afin de pouvoir construire sur la commune. Constatant l'impossibilité de concrétiser leur projet, ces personnes sont parties sur les communes voisines. Or si une commune ne se développe pas un minimum, elle vieillit... Nous sommes conscients que cette révision fera des mécontents (terrains déclassés). Sinon, quelle décision prendre ?

Malgré tout, l'optimisme et l'enthousiasme doivent prévaloir. Tout cela ne peut s'accomplir sans l'engagement constant de l'équipe municipale dont l'objectif est de défendre au mieux notre commune qui est le plus précieux écrin du bien-vivre ensemble, entre voisins, entre amis et auprès de nos familles.

Bonne lecture à toutes et à tous, de ce bulletin municipal.

Gilbert SOULIER



SAINT NIZIER DE FORNAS

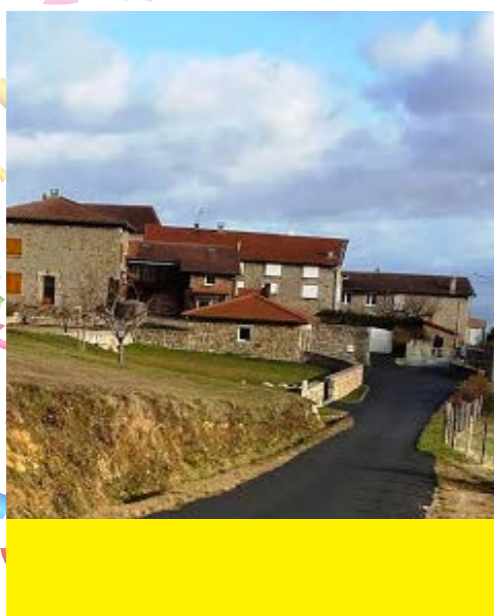
5 LES CONSEILS
MUNICIPAUX

11 AU FIL DES INFOS
CERTIFICATS
D'ADRESSAGE

14 AU FIL DU TEMPS
ASSOCIATIONS,
QUOI DE NEUF ?

24 AU FIL DES DOSSIERS
DIAGNOSTIC
HABITAT ET PLU

26 AU FIL DES HAMEAUX
BIESSE



MÉMENTO

Ouverture de la mairie

- Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 17h
- 1er samedi du mois de 10h à 12h

Tél. : 04 77 50 08 97
Fax : 09 70 32 13 38
www.saint-nizier-de-fornas.fr

8 rue de la Mairie
42380 Saint Nizier de Fornas

Le maire vous reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de Mairie.

SAINT NIZIER DE FORNAS

Directeur de la publication

Gilbert SOULIER

Rédaction

Frédéric BONHOMME, Marie-Claude PERRIN, Marie-Pierre JAVELLE, Joëlle DEROST, Aline FRERY, Hélène BERNERD.

Contact mairie@saint-nizier-de-fornas.fr

Maquette et mise en page

Jonathan CAUCHI,
06 11 46 40 31, juneo.net

Impression

Lucky Imprimerie
04 77 36 77 65, Saint Cyprien,
RM Montbrison 377 593 918

Tirage à 410 exemplaires distribués aux particuliers et annonceurs.

ETAT CIVIL - JUILLET-DÉCEMBRE 2017

NAISSANCES :

- Ugo LCHAT, né le 09 septembre 2017 de Julien LCHAT et Manon VALLA, la Chaux ;
- Robin CHAMBON, né le 11 décembre 2017 de Maxime CHAMBON et Marion BOURGIER, Talarand.
- Capucine BONNET-MIALON PERONIAT, née le 14 décembre 2017 d'Adrien BONNET-MIALON et Cécile PERONIAT, Le Vinois

MARIAGE :

- Marion FORAISON et Pierre-Yves FRERY, mariés le 02 septembre 2017, Bled.

DECES :

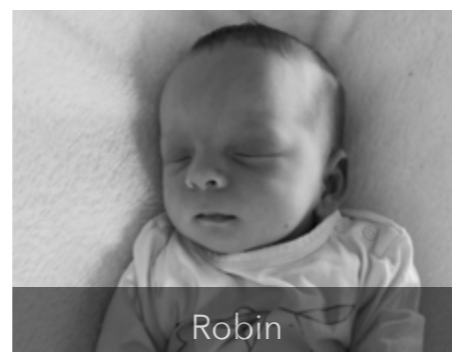
- M. GRANDCHAMP Hilaire, né le 03 octobre 1932, décédé le 19 août 2017, domicilié la Chaux ;
- Mme VIGOUROUX épouse PORTE Virginie, née le 06 mai 1933, décédée le 13 septembre 2017, domiciliée 3 Place de l'Eglise.



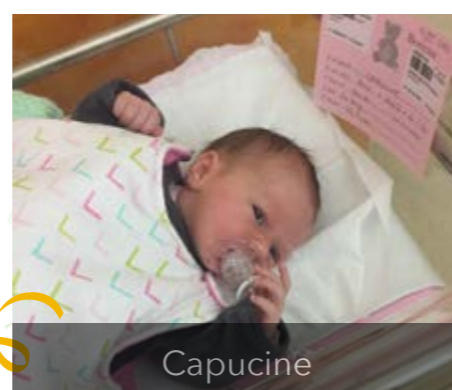
Marion et Pierre-Yves



Ugo



Robin



Capucine

MICHALON PRODUITS PETROLIERS
La qualité et le service au meilleur prix

Livraison de Fioul, GNR, Gazole, Station-services, Gaz, Boutique, Lavages Rouleaux & Haute-pression, Aspirateur, Gonflage.

2 Boulevard du Haut-Forez
42380 Saint Bonnet le Château

04 77 33 02 52 / 06 86 45 72 68
Email : michalon1@club-internet.fr
<http://www.facebook.com/StationServicesMichalon>

LUCKY Imprimerie
Conception graphique impression

Tous travaux d'imprimerie

32, rue des Bruyasses • 42160 ST CYPRIEN
Fax 04 77 36 47 66 • contact@luckyimprimerie.fr
Tél. 04 77 36 77 65

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

DÉLIBÉRATIONS :

- **Demande d'admission en non-valeur :** La somme de 62.75 € ne pouvant être recouvrée auprès de différents tiers, il est nécessaire de l'inscrire en non-valeur. Les crédits n'étant pas prévus au budget, il est voté une somme de 70 € à l'article concerné.
- **Décision modificative n° 1 Commune :** Afin de pouvoir régler l'ensemble des dépenses concernant l'agrandissement de la salle socioculturelle, un crédit supplémentaire de 10 000 € a été voté.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Salle socioculturelle :** Les travaux sont terminés, mais il est nécessaire de reprendre les peintures intérieures, plafond et l'acquisition d'une estrade
- **Salle des archives :** L'aménagement de la salle ayant été réalisé par les employés communaux, dorénavant il est nécessaire de trier, classer et répertorier tous ces documents.
- **Signature des conventions avec Loire Forez :** Afin d'assurer le service public (crèches, centre de loisirs, ludothèque, RAM), des conventions sont signées pour pouvoir continuer à bénéficier de ces équipements.

A noter qu'en ce qui concerne le RAM (relais des assistantes maternelles) et la ludothèque, la convention ne s'applique que pour 2017.

7 JUILLET 2017

DÉLIBÉRATIONS :

- **Proposition d'aide à l'archivage par le Centre de Gestion :** La tenue des archives est une obligation légale. Le centre de gestion de la Loire met à disposition des communes adhérentes un archiviste pour accompagner ce travail de gestion. Le coût d'une journée de 7 heures est de 260 €. Approbation à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'Association des Maires Ruraux de France propose aux communes de venir en aide aux territoires sinistrés par l'ouragan IRMA en faisant un don financier ; dans l'attente d'informations supplémentaires concernant la destination exacte de ce don, le conseil municipal surseoit à cette demande.
- Le Syndicat FDSEA de Saint-Nizier demande une exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties exploitées par des agriculteurs passant à la culture BIO.
Le courrier arrivé quelques heures avant le

conseil, il n'a pas été possible d'évaluer l'impact financier de cette exonération en l'absence de la liste des parcelles concernées.

En cas d'exonération, le propriétaire doit la répercuter au locataire. Ce dernier n'en est pas toujours l'exploitant (échange de terrains), et parfois n'est pas inscrit dans la démarche de conversion au BIO.

En conséquence, le Conseil municipal ne peut donner suite à cette demande.

- **Assainissement Bourg :** Les travaux d'assainissement sur le Bourg Nord ont redémarré. Une réunion publique est fixée au lundi 02 octobre à 18 heures, pour les riverains concernés.
- Les travaux de goudronnage vont être réalisés sur la voie communale allant de Margoit à Fornas pour un montant de 63 453,00 euros T.T.C.
- Une première réunion pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'est tenue en mairie. Une révision sera lancée après la réception de documents d'urbanisme de la part des services de l'État.

SOLUTIONS NUMÉRIQUES • INFORMATIQUES

equinoxe
ce n'est pas qu'une impression

RICOH

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

DÉLIBÉRATIONS :

- **Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Ecoles Publiques de Saint-Bonnet-le-Château (SIEPSBC) :** Elle concerne la participation des communes dans le cas où aucun élève n'est scolarisé dans l'école publique de St Bonnet le Château : Aucune contribution ne sera demandée.
- **Intégration de 8 nouvelles communes à Saint Etienne Métropole - Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) :** L'ancienne communauté de communes exerçait des compétences telles que la petite enfance, l'ADMR... Désormais, ces charges incombent à la commune. Comme le prévoit la loi NOTRe, St Etienne Métropole verse une attribution de compensation de 30 791 €.
- **Versement d'un fonds de concours par la commune pour l'opération voiries communales de Margoit et Charliot à la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole :** Il avait été prévu la somme de 45 000 € pour la réfection

des voiries. Cette année le programme s'élevant à 65 000 €, il est nécessaire de verser la différence soit 20 000 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- La commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale a été fixée au samedi 11 novembre 2017 à 9h30.
- Les vœux de la Municipalité auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 15h.
- Suite aux travaux de la salle socio culturelle, une nouvelle estrade modulable et mobile a été achetée.
- Il a été évoqué le problème de gestion des herbes sauvages dans le cimetière et sur la commune avec l'interdiction de l'utilisation des herbicides et autres produits phytosanitaires.
- L'achèvement de l'aménagement intérieur de la salle des fêtes a été reportée afin d'anticiper d'éventuels travaux d'isolation.
- La prochaine réunion concernant la révision du PLU s'adresse aux agriculteurs de la commune. Elle aura lieu le lundi 27 novembre 2017 à 14h30.

DÉLIBÉRATIONS :

- **Approbation RPQS du Syndicat des Eaux 2016 :** Le rapport 2016 sur le prix et la qualité d'eau potable a été approuvé à l'unanimité. On note qu'il y a 367 abonnés sur la commune pour une consommation moyenne de 70 m3/an ;
- **Fixation du nouveau nombre d'adjoints suite démission du 1^{er} adjoint :** Suite à la réélection de M. FOURNIER en tant que Sénateur et en application de la loi sur le non cumul des mandats, il lui est impossible d'exercer conjointement les fonctions d'adjoint et de sénateur. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le nombre d'adjoint à trois, à savoir 1^{er} adjoint : Frédéric BONHOMME, 2^{ème} adjointe : Sylvie COURAT et 3^{ème} adjointe : Marie-Claude PERRIN ;
- **Convention reversement taxe aménagement à Saint-Etienne Métropole :** La taxe d'aménagement concerne les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, soumis à un régime d'autorisation. A partir du 1^{er} janvier 2018, le taux est fixé à 2,5 %. Le montant est encaissé par Saint-Etienne Métropole. Il sera reversé à la commune : 90% au budget communal, les 10% restant pour le budget voirie ; convention approuvée à l'unanimité ;
- **Demande de subvention enveloppe de solidarité 2018 :** Dans le cadre de l'enveloppe de solidarité du Conseil départemental, le conseil municipal sollicite une demande de subvention pour l'aménagement des allées du cimetière. Le montant d'un devis concernant ces travaux est de 14 803 € H.T., la demande est approuvée à l'unanimité ;

- **Avenant à la convention 2015/2017 relative à l'établissement des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Loire :** Dans l'attente du renouvellement de la convention de partenariat du CDG 42 avec la CNRACL, il est nécessaire de prolonger les effets de cette convention sur l'année 2018, cette dernière permet par exemple la demande de régularisation de service, le droit à l'information sur la carrière et les retraites..., la cotisation est demandée uniquement si la collectivité sollicite le CDG. Cet avenant est approuvé à l'unanimité ;
- **Plan et règlement de formation 2018-2020 mutualisés par le Centre de Gestion de la Loire :** Il est nécessaire de construire et de proposer aux agents de la collectivité un plan de formation. Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le plan et le règlement de formation qui définissent les modalités pratiques.

QUESTIONS DIVERSES :

- Des problèmes de stationnement se posent dans la rue du Nord, gênant la circulation des riverains. Une interdiction totale de stationnement est à l'étude. Toujours dans cette même rue, il est à déplorer les nombreuses déjections canines, et il est demandé aux propriétaires concernés de veiller à leurs chiens ;
- Une autorisation est donnée à M. BARDON Raphaël pour l'installation d'un camion pizzas ;
- La cérémonie de vœux est fixée au samedi 13 janvier 2018 à 15 heures.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour

Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

27 OCTOBRE 2017

1 DÉCEMBRE 2017

SERVICE DE GARDE PHARMACIES 2018

	déc-17	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18		
1	G V	L C	1	E *	D1	L N	1	L U	
2	A I	O N	2	L	2	L C	2	U Q	
D3	L N	3	N T	3	U	3	O N	D3	Q U
4	L C	4	5	4	N N	4	5	4	E T
5	N E	5	R P	5	U	5	6	5	T
6	N N	6	O P	6	E	6	R P	6	T
7	N T	D7	Z R	7	T	7	O Y	7	G V
8	L U	8	A R	8	A	8	Z R	8	A V
9	Q U	9	I R	9	R	9	A R	9	I N
D10	U E	10	E *	D10	I I	10	I I	D10	L C
11	T	11	D E	11	N	11	E *	11	N T
12		12	S	12	O	12	A	12	N T
13		D13	L C	13	N	13	L C	13	N T
14		14	N N	14		D14	L C	14	N T
15	A	15	T	15		15	O E	15	R P
16	R Z	16	B	16	B	16	N N	16	O E
D17	Z O	17	R U	D17	O N	17	T	D17	Z R
18	N	18	N	D18	V B	18	A R	18	A R
19		19	L U	19	Y T	19	Z O	19	I N
20		D20	Q U	20	- R	D20	N	20	E *
21		21	E T	21	A	21	O N	21	B
22	V B	22	U	D22	D E	22		22	Y T
D24	E R	23	E T	23	R P	23	Y T	23	B
25	Y T	24	T	24	O E	24	-	24	Y T
26	-	25		D25	Z R	25	R	25	- R
27	R A	26	A	26	A R	26	A	26	A
28		D28	R Z	27	I I	27	B	D27	E R
29	G V	28	O N	28	R N	28	L U	28	T
30	A I	29		29	N	D29	Q U	29	-
D31	L N	30		30	G V	30	A	30	R A
		31		31	A	31		31	E

	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19		
D1	S	1	V E	1	1	A	1	-	
2	B R	2	R T	2	2	D A	2	R A	
3	U R	3	Y	3	3	E S	3	A R	
4	N	D5	-	4	D4	S B	4	Z O	
5	L	5	R A	5	5	R U	5	N	
6	U	6	G V	6	6	N U	6	D8	N
D8	Q	7	A I	D7	7	U	7	7	G V
9	U	8	L N	8	8	N	8	8	I N
10	E	9	L C	9	9	E	9	9	N T
11	T	10	N N	10	10	T	10	10	N T
12		D12	O E	11	D11	Q U	11	D13	L C
13	A	13	N N	12	12	U	12	12	N T
D14	R Z	14	T	13	13	E	13	13	N T
D15	Z O	15	R P	D14	14	A R	14	14	N T
16	N	16	O E	15	15	I I	15	15	N T
17		17	Z R	16	16	R P	D16	16	D E
18		D19	A R	17	17	O E	17	17	S
19		19	R P	18	18	Z R	18	18	B
20	G V	20	O E	D18	19	A R	19	19	R U
D22	A I	21	Z R	21	20	I I	20	20	N T
23	L C	22	I I	22	21	R N	21	21	B
24	O N	D23	R N	D22	22	E *	22	22	R R
25	N	23	E *	23	23	A	D23	23	U N
26	T	24	A	24	24	R	24	24	N L
27	B	D26	R	25	D25	Z	25	25	U U
28	V E	26	O N	26	26	O	26	26	Q U
D29	E R	27		27	27	N	27	27	E T
30	Y T	28		D28	28	E R	28	28	T
31		29		29	29	Y T	29	29	
		30		30	30	-	D30	30	
		31	B	31	31	G V	31	31	

Phie Desbrun
04 71 61 30 49
St Pal en Chalencon

Phie Arzon
04 71 63 20 56
Craponne / Arzon

Phie Perrin
04 71 00 00 03
La Chaise Dieu

Phie Vincent
04 71 00 41 50
St Paulien

Phie Galion
04 77 50 60 65
Usson en Forez

Phie Rozairo
04 77 50 09 72
St Bonnet le Château

Phie Rademakers
04 71 03 20 26
Craponne / Arzon

Phie Bart-Raberin
04 71 00 70 60
Allègre

Phie Vay-Jamet
04 77 76 74 80
Soleymieux

LYCEES ALBERT CAMUS



Portes ouvertes 2018

Vendredi 16 mars
17h - 19h

Samedi 17 mars
9h - 12h



LYCEE PROFESSIONNEL
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
ALBERT CAMUS

deux entrées 32 bis rue de la Loire
22 bd St Charles
42704 FIRMINY

www.lycee-camus.com
04200131@ac-lyon.fr
04 77 40 17 17




Ets CUERQ Patrice
Travaux Agricoles & Ruraux




- Eparage - Rotavator - Labours
- Semis maïs, céréales avec combiné
- Moissons
- Aménagement villas: (VRD - espaces verts)
- Ependage de fumier

L'Hermet - 43110 AUREC-SUR-LOIRE
Tél./Fax 04 77 35 40 27 - Portable 06 85 08 35 88

TV VIDEO HIFI ELECTRO-MENAGER

Vente • Dépannage
Pose d'Antennes satellites et terrestres

**Ets MEYNARD
Jean-Claude**

12, place du Grand Faubourg • 42380 ST BONNET LE CHATEAU
Tél. 04 77 50 17 45

CRÉATION D'UN SERVICE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES DANS LE HAUT FOREZ.

Précédemment éducatrice spécialisée, j'ai entrepris une reconversion professionnelle en 2016. En juin 2017, j'obtins la Licence Professionnelle « Santé, Vieillesse, Activités Physiques Adaptées » à Toulouse. En septembre de la même année, je crée mon service.

L'activité physique a de nombreux bienfaits pour la santé physique et mentale de la personne. Le vieillissement est inéluctable, cependant bien vieillir est possible. Ma formation m'a permis d'acquérir des savoirs liés au vieillissement et de développer des techniques pour entre autre, favoriser l'équilibre et prévenir le risque de chute, phénomène malheureusement assez fréquent. La chute est souvent un passage difficile pour la personne âgée, elle peut en effet, engendrer des conséquences douloureuses (hospitalisation, institutionnalisation, difficultés liées à la marche, perte progressive de l'autonomie...). C'est pourquoi il est important de travailler les notions d'ancrage au sol, d'équilibre, de solliciter les muscles et la souplesse des articulations dans un objectif ultime de conserver son autonomie.

J'ai choisi d'exercer sur la base du Qi Kong, art martial d'origine chinoise, qui permet de travailler en profondeur tout en respectant les limites du corps. Avec des gestes lents, cette pratique permet d'avoir la conscience globale de son corps et de l'habiter pleinement. Je ne suis pas professeur de cette pratique, je l'utilise comme outil. Les objectifs de mes séances sont établis en fonction des besoins et des difficultés de la personne âgée en accord avec elle : travail sur le maintien de l'équilibre et la prévention des chutes, rééducation à la marche (suite à une opération par exemple), amélioration de la respiration (etc.). Ainsi, comme nous vieillissons tous, je n'ai pas de restriction liée à l'âge. Cependant, je pense par exemple, qu'une personne de 60 ans en bonne santé aura plus de bénéfices à suivre des cours avec un professeur de Qi Kong (ou autre technique). A l'inverse, une personne ayant des difficultés ou éprouvant de la fatigue, trouvera dans mes séances, une activité adaptée à sa pathologie et à ses capacités. Pour évaluer les besoins et établir les objectifs de travail, un entretien au préalable suivi

L'activité physique a de nombreux bienfaits pour la santé physique et mentale de la personne.

de tests d'équilibre ont lieu de manière individuelle.

Habitante d'Estivareilles, je souhaite intervenir localement, dans un rayon assez large du Haut Forez : St-Bonnet-le-Château, St-Marcellin, St-Jean-Soleymieux, St-Anthème, Viverols, Craponne-sur-Arzon, St-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, St-Maurice-en-Gourgois, ainsi que tous les villages à l'intérieur de ce périmètre, soit 25 communes au total.

Je propose plusieurs formules possibles : soit en individuel à domicile, soit en petit groupe (de 5 personnes maximum) dans les mairies, associations, EHPAD, collectivités. Il est important pour moi, de proposer ces différentes formules dans l'idée de m'adapter aux besoins et au contexte de vie de la personne. Mon service permet de pratiquer une activité physique, mais au-delà, cela peut aussi créer un lien social et rompre un isolement parfois douloureux pour les personnes âgées vivant en milieu rural.

Pour plus d'informations, contactez :

- Manon au 06 10 20 83 39
- manon.voron@gmail.com

S.a.r.l. **VALADIER** Matériel Agricole
Motoculture - Quad - Réparation - Vente Toutes Marques



Valinches - Gromelet
42380 L'URJECQ
Tél./Fax 04.77.50.11.17

Vente directe de fromages de vache
Tous les jours de 10h à 12h
sauf vendredi et dimanche
www.balconsduforez.fr
06.32.96.98.82
fred@balconsduforez.fr
Lieu dit Riofol, 42380 St Nizier de Fornas



AU FIL DU TEMPS CERTIFICAT D'ADRESSAGE

En raison du déploiement de la fibre optique, de nombreuses communes ont opté pour l'adressage des rues et habitations. Ainsi, une commande groupée de plaques de rue et numéros a été réalisée, ce qui a eu pour effet d'augmenter les délais de livraisons.

De ce fait, si le travail de dénomination est bouclé depuis plusieurs mois, la pose des plaques va devenir imminente.

A cette occasion, chaque niziérois recevra un certificat d'adressage (voir exemple ci contre) qui sera remis par le facteur avec son numéro de plaque. Dès réception, ce dernier sera à apposer au plus vite sur la façade de sa maison afin d'éviter les erreurs de distribution du courrier car l'ancienne deviendra alors obsolète.



ET SI ON DECORAIT LA CHAUX !!!

Nous sommes début décembre, les journées sont longues et courtes à la fois, souvent dans la grisaille. Les rencontres dans la rue se font rares.

Mais tristesse de l'hiver, tu ne nous auras pas !!!!

L'idée soudaine d'apporter un peu de gaieté à La Chaux, surtout à l'approche des fêtes de fin d'année, me ravie.

Et si on décorait La Chaux !!!!

Vite, je soumets l'idée à Jacotte et Benoit qui valident.

Après l'inventaire de la déco que nous avons dans les cartons au grenier, on réfléchit sur la mise en œuvre, où trouver les branches de sapin...

Bonne nouvelle !!! Revenant un matin du Bourg, Benoit connaît un endroit où des sapins ont été fraîchement coupés. Quelle aubaine !!!!

Nous voilà partis tous les deux malgré un froid glacial, faire un gros chargement de branches que nous mettons de suite en place avec de gros nœuds de couleurs et des mini guirlandes argentées.

Les « Chaussois », oui, j'ai envie de nous appeler comme ça, les « Chaussois » sont agréablement surpris de notre initiative et leurs encouragements nous réchauffent.

La traversée du hameau est entièrement décorée. Nous sommes prêts !! Noël et la nouvelle année peuvent arriver.

Nous remercions tous les « Chaussois » pour le bon accueil de notre initiative et la personnalisation de certaines décorations.

L'année prochaine, nous essaierons de faire mieux !

Marie-Hélène, Jacotte et Benoit.



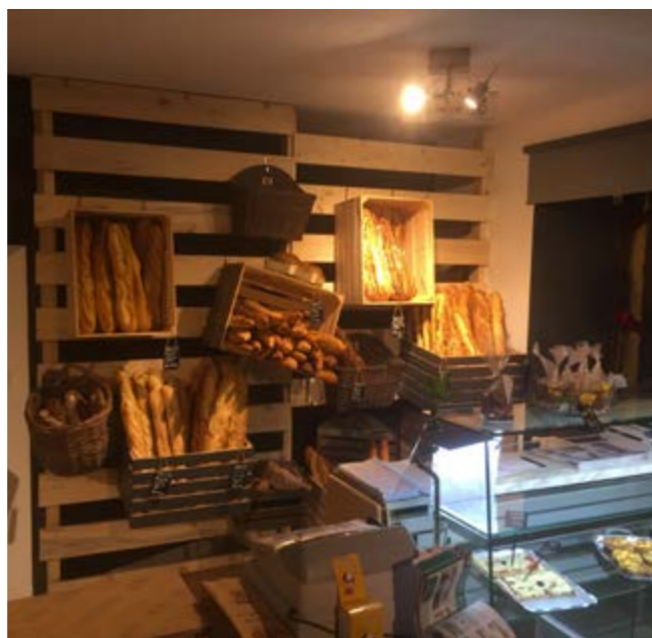
LIFTING DE LA BOULANGERIE

Chez Roland et Margot, la clientèle est toujours très bien accueillie aussi bien grâce à leur bonne humeur quotidienne que par la qualité de leurs produits (boulangerie, viennoiserie et pâtisserie).

Après trois semaines d'arrêt bien mérité en septembre, un petit lifting du magasin a été réalisé par les gérants aidés des employés communaux.

Le résultat en a bluffé plus d'un. Un espace plus large, plus spacieux, plus fonctionnel. C'est un magasin très chaleureux où il fait encore plus envie de s'arrêter.

Bravo à notre couple de boulangers et n'hésitez pas à faire un petit tour chez eux, vous ne le regretterez pas !



CLASSE EN «7»

A l'initiative d'un petit groupe, une journée a été organisée pour retrouver tous ceux dont l'année de naissance se terminait par "7".

Une vingtaine de personnes a partagé un repas et un après-midi dansant à l'AUBERGE DU ROY à ANDREZIEUX le dimanche 19 novembre 2017. Ce fut un bon moment de convivialité entre les générations ainsi représentées de 1937 à 2007.



JANVIER 2018 : CLUB DE L'AMITIÉ ET DES ANCIENS

2017 a été une année riche en animations au sein de notre club.

Nos papilles ont été mises à rude épreuve avec nos sorties/restaurant à l'Auberge du Marais, l'Entracte, Le Dolmen, les galettes des Rois, les bugnes, les bûches de Noël.

Nos rencontres interclubs avec La Tourette (chez nous en juin puis à La Tourette en novembre) nous ont fait partager des moments forts d'amitié réciproque. Coinche et scrabble nous ont permis de passer d'agréables confrontations.

Et bien sûr notre voyage d'été : il nous a permis de découvrir la sériciculture ainsi que l'élaboration de la Clairette de Die à Saillans, puis la fabrication de la pogne à Romans.

Inutile de dire que notre excursion a été agrémentée d'un succulent repas (sans ver à soie bien sûr) qui nous a permis d'attendre la dégustation de la Clairette l'après-midi... et de pogne pour poursuivre le voyage...

Nous espérons que l'effectif 2018 continuera de grossir car en plus de toutes animations, il y a toujours la marche du premier mardi de chaque mois.

N'hésitez pas à appeler Adrienne (Tél 06.85.66.88.85) pour venir vous joindre à nous.

En attendant, « Bonne année à Toutes et à Tous »

Adrienne DEGRUELLE



SUPER U
La Tourette

Ouvert du Lundi au Jeudi : 9h00 - 12h30 - 14h15 à 19h00
Le vendredi et samedi : 8h30 - 19h30
et le dimanche de 9h00 - 12h30

Le Grand Guéret - 42380 LA TOURETTE
Tél. : 04 77 50 02 17 - Fax : 04 77 50 70 19
Mail : superu.lantourette@systeme-u.fr

AU FIL DU TEMPS



DISTRIBUTION DE CORBEILLES POUR LES ANCIENS

Peu avant les fêtes de Noël, les membres du CCAS et de la Municipalité ont participé à la distribution des colis pour les personnes de plus de 75 ans n'ayant pu assister au repas de novembre.

Cette année, il s'agissait d'une corbeille copieusement garnie de produits très variés avec entre autre, foie gras, vin, chocolat, mandarines...

Mais outre le colis apporté, il s'agissait avant tout de passer un moment de convivialité et d'échange toujours fort apprécié de tous.

DÉCORATIONS ÉLECTRIQUES, DES NOUVEAUTÉS CHAQUE ANNÉE

Chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, la Municipalité innove quant au choix des décorations électriques. Pour 2017, un grand panneau lumineux et scintillant a été posé rue des Armuriers et deux autres en applique accrochés contre des lampadaires place de l'Eglise. Cela procure un effet toujours très agréable pour les regards en ces périodes de fêtes.

Mais dès le mois de janvier arrivé, ces décorations ont été précieusement démontées et rangées par les employés communaux, qui par ailleurs avec Sylvie COURAT, adjointe, ont déjà planché sur la commande d'une ou deux nouvelles décorations pour 2018. Résultat à découvrir en décembre prochain.



ÇA BOUGE POUR LE MOBILIER URBAIN



AVANT



APRÈS



J CARROSSERIE JOUBERT

MÉCANIQUE - CARROSSERIE - VENTE - DÉPANNAGE

Garage Joubert

14 rue Taillefer - 42380 La Tourette
Tél. 04 77 33 32 81 - Port. 06 80 52 92 17
Email carrosserie.joubert@orange.fr

Pierre-Yves Frery
Vente directe de viande de
limousine

Bled
42380 St Nizier de Fornas

06.89.88.11.54

pierre-yves.frery@laposte.net

RELIGIEUSES TRINITAIRES DE VALENCE



Les religieuses avaient choisi le jour du 15 août pour venir puiser aux racines de leur congrégation.

En 1660, quatre jeunes filles appartenant à une des confréries de la Sainte Trinité désirent vivre ensemble pour prier et aider les jeunes filles pauvres de leur paroisse. Monseigneur de Morange, vicaire général du diocèse de Lyon les aide dans cette démarche. C'est l'origine des « filles de Saint Nizier » car elles s'établissent alors dans notre bourg. Très vite, plusieurs communautés se forment et c'est ainsi que naît la Congrégation des Religieuses Trinitaires de Valence.



Pour montrer leur attachement et leur amitié, les religieuses ont offert cette vierge sculptée en bois.

TOUT LE MATÉRIEL MÉDICAL
CAP VITAL
SANTÉ

Un showroom exceptionnel de 100 m² à votre disposition où vous retrouverez l'ensemble du matériel médical, des produits de bien-être, et une gamme bébé !

CAP VITAL SANTE BONNET-MIALON

18 Bd du Verney 42380 St Bonnet Le Château Tel 04.77.57.31.08
Plus d'informations sur : www.capvitalsante.com/stbonnetlechateau

afaq
ISO 9001
Certifié
PREMIER CERTIFIÉ



Cette année, on a pu constater quelques petits changements pour l'organisation du repas offert au plus de 65 ans.

En effet, dans un premier temps, la plupart des convives ont pu apprécier la nouvelle configuration de la salle des fêtes avec une scène sur le coté qui a permis ainsi de libérer de l'espace pour la piste de danse.

Autre nouveauté, le repas a été préparé de main de

maître par Julien FRERY avec un menu copieux et équilibré qui a régalé l'ensemble des participants.

Enfin, quelques petits changements aussi en matière d'animation. Effectivement, en l'absence de Louis Perrin, c'est une animatrice de St Bonnet qui a pris le relai avec brio.

D'année en année, le dernier samedi de novembre est consacré au repas des aînés de notre commune. Il permet de passer de bons moments d'échange et de convivialité entre tous à consommer sans modération.

LE PREMIER REPAS DE SAINTOURNIZ

Cette année, l'association SAINTOURNIZ (association des jeunes) a organisé, pour la première fois sur la commune, un repas suivi d'une soirée dansante animée par William VIOLON.

En effet, le 30 septembre dernier, dans une ambiance très conviviale, plus de 130 personnes sont venues déguster les pommes de terre/sarasson/saucisses à la salle socioculturelle.

Suite au succès de cette première édition, les membres de l'association ont décidé de reconduire cette manifestation sur l'année 2018.



La date de cette seconde édition n'étant pas encore fixée, elle vous sera communiquée au plus tôt afin que vous puissiez venir (ou revenir) profiter d'une soirée conviviale en famille ou entre amis.

Grâce au succès de cette soirée, l'association a reversé une partie de ses bénéfices au CCAS de la commune.

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG NORD, BIESE ET LA CHAUX CONTINUENT LEUR PROGRESSION.



Après la construction de la station ainsi que la poursuite de la création de la canalisation permettant de collecter les maisons du bourg nord, depuis septembre le chantier s'est concentré dans le centre bourg. En effet, il convient à présent de raccorder les habitations à cette canalisation. Parallèlement au fil de l'avancement du chantier d'assainissement, une nouvelle conduite d'eau potable est posée du fait de la vétusté de celle en service actuellement.

Ces travaux se sont achevés sur le tronçon « route de Biesse ». Le chantier le plus délicat concernait la partie située entre le 1 route de Crépinge et le début de la rue du Nord. En effet, afin de permettre la collecte des eaux usées de ce secteur par dénivellé jusqu'à la canalisation en passant par la route de Biesse, il a été nécessaire de creuser une tranchée de près de 4 mètres avec le recours aux marteaux piqueurs afin de franchir les rochers parfois présents à ces profondeurs.

Enfin dans le cadre du Syndicat des Eaux, une canalisation de transfert traverse la place du village en direction des communes d'Aboen et Périgneux. Une partie de cette colonne est située actuellement dans des propriétés privées longeant la route de Crépinge. Le syndicat a trouvé opportun de la déplacer sur le domaine public permettant une intervention plus aisée en cas de problème.

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX



La cérémonie des vœux est une occasion privilégiée de se retrouver entre élus locaux, départementaux et nationaux mais aussi bénévoles d'associations, gendarmerie, pompiers, personnel communal et naturellement habitants de la commune.

Cette manifestation permet de dresser le bilan de l'année écoulée qui pour 2017 a été varié :

Pour 2018, on évoquera :

- Travaux de voirie de Fornas jusqu'à Margoit
- La poursuite des travaux de mise en séparatif du bourg Nord et du renouvellement des conduites d'adduction d'eau.
- numérotation et dénomination des voies
- mise en place du dispositif de voisins référents qui a été officialisée le 6 février par la signature d'une convention tripartite: commune, gendarmerie et préfecture. Une réunion s'est tenue en mairie, le 6 décembre, avec le major Marc Chaumet pour faire le point sur ce dispositif.
- agrandissement de la salle socioculturelle, créant ainsi plus d'espace avec deux salles de rangement.
- le programme de voirie qui concernera les rues qui ont été ouvertes pour les travaux d'assainissement et la route de Crépinge en partant du bourg et qui dessert la salle socioculturelle.
- La fibre optique qui sera active au courant de cette année sur l'ensemble du territoire niziérois avec la mise en service du poste de mutualisation sur La Tourette.
- La réhabilitation de certains chemins forestiers pour un montant de 150 000 euros avec une aide du département de 69 000 euros.
- Enfin une réflexion sera engagée aussi sur la fin de l'aménagement de la salle socioculturelle et notamment son isolation thermique financée à hauteur de 50% par St Etienne Métropole.



Pharmacie de la Porte d'Auvergne
Sophie & Olivier ROZAIRE

2, place du grand Faubourg
42.380 St Bonnet le Château

Email : pharmacieportedauvergne@gmail.com
Tel : 04-77-50-09-72
Fax : 04-77-50-12-65
www.pharmaciedelaportedauvergne.fr

- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| ➤ Location de matériel Médical | ➤ Homéopathie |
| ➤ Téléphones Doro | ➤ Orthopédie sur mesure |
| ➤ Bas et Collants | ➤ Aromathérapie |
| ➤ Livraison de lits médicalisés | ➤ Laits Maternisés |





TRAVAUX

DE

VOIRIE

AVANT / APRÈS



RÉUNION VOISINS RÉFÉRENTS



Merci à ces personnes qui contribuent à plus de sérénité dans notre commune.

Le major Marc CHAUMET, nouveau commandant de la communauté de brigade de gendarmerie de St Bonnet le Château et St Jean Soleymieux a rencontré les voisins référents de notre commune le 6 décembre 2017 en présence de Mr le Maire Gilbert SOULIER.

Il lui est apparu nécessaire de rappeler les règles de cette démarche de participation citoyenne et de faire le point depuis le 6 février 2017, date de la signature de la convention.

Par ce dispositif, les voisins référents adoptent une attitude vigilante et alertent la gendarmerie de tous faits particuliers : faits d'incivilités, de démarcheurs suspects...

En contre-partie, les forces de l'ordre s'engagent à transmettre tous faits anormaux par SMS ou MAIL.

Il est à noter que cette action semble efficace.

En 2016 : 4 cambriolages sur notre commune et en 2017 : seulement 1 cambriolage.

Jean-Yves Porte

TRAVAUX PUBLICS

&
TRANSPORTS

*La Qualité
Le Service*

Tél. 04 77 50 07 51

Fax 04 77 50 73 36

e-mail : sasujean-yves-porte@wanadoo.fr

ZA LE MOULIN DU MAS
42380 LA TOURETTE



Etablissement LOIRE / AUVERGNE
rue François Coli – B.P. 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex

Tél. 04.77.55.55.00
Fax. 04.77.55.72.49

TRAVAUX DE VOIRIE – V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS
ASSAINISSEMENTS



U.S.S.F.
Union Sportive Sud Forezienne



Ce mot, pour me donner l'occasion de mettre en valeur le travail réalisé par ceux qui bénévolement font vivre notre Club et sans lesquels celui-ci n'existerait pas, ainsi que les communes et employés municipaux qui entretiennent les terrains et nos sponsors pour une aide financière.

Sans vous, bénévoles, commune, sponsors, le club n'existerait pas ou plus, alors merci à tous !

Je pense qu'il faut de temps à autre rappeler la tâche accomplie par nos dirigeants, nos éducateurs et par ceux qui tout naturellement sont prêts à donner leur temps pour aider, encadrer ou accompagner les équipes. Mes pensées se tournent tout naturellement vers les membres du comité de l'U.S.S.F., vers les parents qui assurent les déplacements et bien entendu vers les « anciens » qui viennent encourager nos Joueurs.

Il faut savoir qu'à l'U.S.S.F., 170 licenciés se retrouvent sur les terrains chaque samedi et dimanche dans des championnats, coupes et plateaux. Qu'à l'U.S.S.F., une vingtaine de bénévoles prennent, le temps d'un match, les fonctions de dirigeant, d'éducateur et parfois d'arbitre.

La gestion d'un Club tel que l'U.S.S.F. est source de bien de petits tracas administratifs pour notre secrétaire qui doit s'assurer de la validité des licences, s'informer des modifications apportées aux règlements et calendriers footballistiques, et surtout transmettre les informations nécessaires aux différents responsables d'équipes pour éviter la perte d'un match sur tapis vert. Remerciement à Jean-François FLECHET.

Cette gestion est aussi l'affaire du trésorier qui doit se livrer à une sérieuse gymnastique pour équilibrer un budget régulièrement mis à mal par des DÉPENSES INCONTOURNABLES sans cesse en augmentation. Remerciement à Rémi MERCANTE.

La restructuration du Club, l'incorporation en équipe à de jeunes joueurs formés au Club peuvent laisser envisager une saison pleine de promesses.

Il faut savoir que le sport, le plus souvent, est la vitrine d'une ville et témoigne de sa vitalité.

De ce fait, le remerciement va aux communes qui prennent le temps d'écouter nos projets, même si ceux-ci sont difficilement réalisables financièrement (mais pourquoi pas ?). Ainsi que les employés municipaux qui entretiennent les terrains et embellissent nos communes aux yeux des équipes adverses.

Les sponsors sont d'une grande aide financière pour nous. Ils permettent d'investir sur de nouveaux équipements, aussi bien vestimentaire que matériel, qui permettent de former, nos jeunes prodiges, dans de bonnes conditions, à la joie du ballon rond.

Donc, sans vous, bénévoles, commune, sponsors, le club n'existerait pas ou plus. Alors je vous remercie, en espérant une bonne continuité à tous.

MANIFESTATIONS

18 FÉVRIER
Loto
Salle de La Tourette

10 MAI
Tournoi de l'ascension
Stade du fauteuil à St Bonnet le Château

16 JUIN
Concours de pétanque
Stade de La Tourette

4 AOÛT
Concours de pétanque
avec l'A.C.C.A. De St Nizier
Stade de St Nizier de Fornas

Président: Serge GOUTTE

PLATRERIE-PEINTURE
CARRELAGE

Julien LACHAT

06 46 52 72 70
04 27 64 55 84

La Chaux
42380 SAINT-NIZIER-DE-FORNAS
julien-lachat@orange.fr

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Nous sommes à un an de fêter le centième anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. A cette occasion et comme le veut le devoir de mémoire depuis la fin de ce tragique évènement, une cinquantaine de personnes se sont réunies autour du monument aux Morts. Le public présent était composé d'élus de la Municipalité et des alentours, des portes drapeaux ou membres de la FNACA et du Souvenir Français, de représentants de la gendarmerie et des pompiers (dont une forte majorité de JSP : Jeune Sapeur Pompier), ainsi que quelques habitants du village.

Après le dépôt de la gerbe faite par Sylvie COURAT, adjointe, Gilbert SOULIER, Maire et Bernard FOURNIER, sénateur, ont prononcé leur discours.

Pour le premier: « **Le 11 novembre 1918 restera malgré tout, un jour de joie pour nos concitoyens d'alors, mais une joie altérée par les millions de victimes décédées, blessées ou infirmes et ce, en n'oubliant jamais que cette guerre fut aussi un drame pour l'Europe qui n'allait jamais se relever et que la seconde guerre mondiale allait achever.** ». Il insista une nouvelle fois sur la responsabilité d'entretenir le souvenir de tous les morts pour la France dans les conflits présents et passés.

Enfin, dans le message de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, lu par Frédéric BONHOMME, adjoint, il était rappelé que 2017 correspondait au 100^{ème} anniversaire de la création par l'Etat du statut de « pupille de la Nation ». Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il sera étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste.



MENUISERIE PETIT

MENUISERIE
Bois - Alu - Mixte bois-alu - PVC

NEUF ET RÉNOVATION
Portail - Porte - Fenêtre - Volet...

AGENCEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
Escalier - Parquet - Placard - Dressing...
Bardage - Terrasse - Bois...

HALL D'EXPOSITION • VENTE DIRECTE

ZA LA CHANA - 42380 Luriecq / Tél. 04 77 50 08 58 / Fax. 04 77 50 70 38 / Portable : 06 70 10 30 99
contact@menuiseriepetit.fr



LE DIAGNOSTIC HABITAT DE SAINT NIZIER DE FORNAS



UNE PERTE SIGNIFICATIVE DU RENOUVELLEMENT DU PARC DE LOGEMENT PRINCIPAL AU FIL DU TEMPS

4% du parc de logement principal date d'après 2006

En effet, 52 % du parc de résidences principales date d'avant guerre, 8% les 30 années qui ont suivies, puis une reprise avec 23% entre les décennies 70 et 80 correspondant à une période de construction plus moderne notamment autour du Bourg et sur le hameau de La Batie, phénomène qui se prolongera au début des années 90 avant de progressivement ralentir.

Notre commune subit un vieillissement incontestable de sa population et de son parc immobilier.

Ces statistiques nous poussent à dire que le nombre de constructions de résidences principales est en baisse constante alors que celui des logements vacants s'accroît d'année en année. Non seulement le parc immobilier vieillit mais parallèlement la population suit la même constante.

En 2002, lors de l'ouverture de la révision du PLU, ce dernier a eu pour vocation principale de sauvegarder l'agriculture qui reste très attractive encore de nos jours sur notre territoire. A l'époque, on comptabilisait pas moins de 15 sièges d'exploitation contre 0 à 2 sur des communes limitrophes. Ainsi, il ne pouvait être établi des zones de construction (zone U) trop étendues sur notre territoire. Par ailleurs, on constate de nos jours, que la présence de ces zones U n'ont pas forcément pour vocation la constructibilité. (parcelles enclavées, humides ou dont les propriétaires ne veulent se séparer)

Ainsi, à travers tous ces constats, une réflexion a été engagée par l'équipe municipale.

L'objectif serait de redynamiser le centre bourg concerné par le vieillissement de sa population en créant une zone constructible ainsi qu'un projet immobilier maîtrisé dans ce secteur. Au-delà du périmètre de centre bourg, il n'y aurait pas de zone constructible afin de continuer la poursuite de la préservation de notre agriculture.

Néanmoins, il faut être conscient que cette démarche ne pourra aboutir qu'avec l'accord de divers organismes en charge de la validation du PLU. A une époque où il paraît plus important pour certains de redynamiser les agglomérations plutôt que les zones rurales, ce projet pourtant très cohérent n'est pas forcément prêt d'aboutir.

A suivre...

QUELQUES CHIFFRES SUR LES LOGEMENTS VACANTS

14 EN 1999 36 EN 2013

Le nombre de logements vacants a triplé en 10 ans.

9.3% COMMUNE 8.1% ST ETIENNE METROPOLE

Si durant les années 90, quasi tous les logements étaient occupés, des plus anciens aux plus modernes avec une vague de rénovation de l'habitat moins récent, cette tendance s'est complètement inversée par la suite. En effet, à compter des années 2000, on a recensé toujours plus de logements laissés vacants (29 en 2008 et 36 en 2013), phénomène encore plus important sur notre territoire que sur d'autres communes de la communauté d'agglomération.

L'INDICE DE JEUNESSE

1% < 1.9%

commune de St Nizier de Fornas.

communes rurales de St Etienne Métropole.

RÉSIDENCES PRINCIPALES AVANT 1946

52% > 40%

sont construites à St Nizier de Fornas.

sont construites sur les communes rurales de St Etienne Métropole.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL PLH3



SBC AMBULANCES 24h/24 7j/7
40 Rue Chevalier
SAINT BONNET LE CHATEAU
Audrey & Patrice GIRAUD
04 77 50 16 32
sbc42380@orange.fr
Taxi conventionné - VSL - Ambulance

AU FIL DES HAMEAUX

BIESSE

Le hameau de Biesse est situé à environ 1 kilomètre au nord-est du bourg de St Nizier et comptabilisait 15 habitants lors du dernier recensement.

C'est un village qui a connu un fort repeuplement au cours de la fin du 20^{ème} siècle.

En effet, les maisons ont toutes été profondément rénovées les unes après les autres. Si dans un premier temps, ces nouveaux propriétaires n'étaient présents qu'en résidence secondaire, au fur et à mesure du temps, ils

sont venus de manière durable c'est-à-dire en résidence principale.

Par ailleurs, au cours de cette même période, de jeunes couples se sont également installés, expliquant aussi la progression démographique.

Néanmoins, en 2018, on constate une certaine érosion de cette courbe de la population (à peine 10 habitants résidents en permanence), même si un jeune couple fait partie des dernières installations récentes.



RENCONTRE : M. MME PERONNON



Mr PERONNON, originaire de St Pal en Chalencon, et Mme PERONNON se sont mariés en 1959.

Ils ont tout d'abord habité à St Bonnet le Château, tout près de l'école St Joseph, et ont de très bons souvenirs de veillées avec leurs voisins : Lucien et Marie-Claude PERRIN et Jean-Paul et Monique BOUDON.

C'est en 1994 qu'ils arrivent à Biesse dans la maison familiale de Mme PERONNON.

En pension dans un lycée technique au Puy en Velay et après avoir obtenu son C.A.P. d'ajusteur Mr PERONNON a travaillé chez SOUVIGNET de 1954 à 1992, date à laquelle il a pu partir en pré-retraite.

Mme PERONNON a tenu le café de son oncle Mr GENTHIALON à St Bonnet de 1959 à 1961 : date à laquelle leur fils Christian est né. C'est alors que Mr BOURGIN reprit le commerce.

RENCONTRE : ANTOINE PORTE

ET SA VOISINE MARIE CLAUDE SAILLANT



C'est dans la maison familiale où vit Antoine PORTE que nous avons réalisé une petite interview avec sa voisine Marie-Claude SAILLANT.

Antoine, 23 ans, travaille dans l'entreprise PORTE comme conducteur d'engins depuis 7 ans. Cette entreprise a été fondée en 1993 et compte une quarantaine d'employés.

Marie-Claude SAILLANT est arrivée à Biesse en 1981. Elle a de bons souvenirs d'Antoinette, la maman de Bébert PORTE, qui vivait dans cette maison.

C'est elle qui a appris à Marie-Claude à faire la tarte aux myrtilles et aussi le fameux « pâte de la batteuse ».

A Biesse, on peut compter les uns sur les autres, pour Marie-Claude c'est primordial.

Ils sont heureux de vivre à Biesse dans le calme de la campagne St Niziéroise.

L'ORIGINE DES NOMS DE FAMILLE DE ST NIZIER (1^{ÈRE} PARTIE)



La Chine est le pays à avoir utilisé le plus tôt le nom de famille, depuis 5000 ans environ. Les Romains eux, portaient 3 noms : un prénom, un nom de lignée et un surnom. Jusqu'au 11^{ème} siècle, chez nous, les personnes ne portaient qu'un nom de baptême. Au 12^{ème} siècle, l'explosion démographique obligera les populations à donner des surnoms aux individus afin d'éviter les confusions. Ce surnom est peu à peu transmis aux enfants. C'est la naissance du nom de famille. Connaître l'origine du nom est intéressante car elle donne quelques informations sur l'origine de nos ancêtres.

Ainsi, les noms de famille viennent :

- d'anciens prénoms de baptême : Nicolas par exemple...
- de professions : Meunier, Maréchal, Boulanger, Berger... ce sont les patronymes
- de sobriquets et de surnoms de toutes sortes :
 - o liés à l'apparence physique (comme Roux, Brun, Chatain, Lepetit, Gros, Legros..)
 - o ou aux traits de caractères comme Lesage, ce sont les diminutifs
- de lieux géographiques : Dupont (habitant près d'un pont), Dupré, ce sont les toponymes
- de plantes (Bruyère), d'arbres (Duchêne), d'animaux (Renard)...
- du rang social ou de fonctions (Lecomte, Lemaire...)

A présent parlons des 4 premiers noms de famille les plus répandus sur notre territoire. Nous évoquerons les 15 autres au fur et à mesure des prochains bulletins.

- 1) BERGER : c'est le nom de famille le plus porté dans notre commune. Il s'agit d'un patronyme. En principe ce nom désigne une personne exerçant le métier de berger. Plus de 25 000 personnes portent ce nom en France actuellement. Bergeron en est un dérivé.
- 2) FAURE : Ailleurs, Fauré, Fabre, Faive, Lefèvre, Fauber, Fabert... ont la même origine. Il s'agit d'un patronyme qui fait référence au métier de forgeron. Il vient du latin faber et on le retrouve également de nos jours dans le métier de l'orfèvrerie, dans le verbe fabriquer et dans l'outil « foret ».
- 3) VRAY : Ce nom vient du Puy de Dôme. Dans la Loire, il tiendrait son origine au moulin du Vray à St Bonnet le Courreau. Il faut faire le lien avec l'adjectif « vrai » et l'occitan « verai » qui désignent donc une personne dont la fiabilité et la franchise étaient proverbiales. Les latins utilisaient également le nom Verus.
- 4) CHATAIN : Ce nom a une double origine. Il désigne quelqu'un qui a les cheveux couleur châtaigne. Et dans certaines régions, c'est aussi un toponyme désignant celui qui possède un bois de châtaigniers.

Dans le prochain bulletin nous évoquerons les noms DUPIN, FRERY, PERRIN et BONHOMME.